

Calvinet

les nouvelles



Bon anniversaire
Jean - Marie Gaston

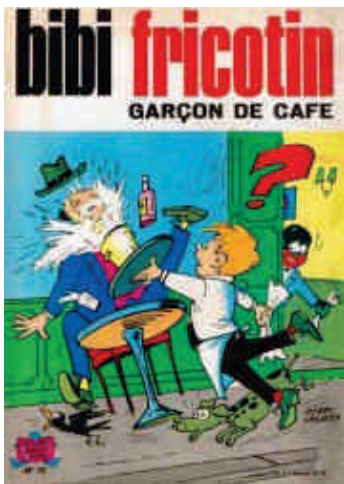
28 mai 1911 - 28 mai 2011



Créé en 1924 par Louis FORTON, Bibi FRICOTIN est un jeune homme espiègle qui exerce, au gré de ses aventures, de multiples métiers. De 1947 à 1988, le Bibi FRICOTIN moderne est dessiné par Pierre LACROIX (1912-1994), qui lui adjoint un compagnon en la personne de Razibus ZOUZOU. En 1970 est publié *Bibi FRICOTIN Garçon de café*, qui constitue le numéro 79 de la série publiée par la Société parisienne d'édition, dans la collection *Les beaux albums de la jeunesse joyeuse*.



C'est en répondant à une annonce demandant des garçons de café, que Bibi et Razibus sont embauchés à la brasserie DURAPIAT.



Tous les clichés sur les Auvergnats se retrouvent dans cette bande dessinée :

- Le nom même de la Brasserie fait référence au caractère économe, voire radin, de l'Auvergnat.
- Son patron, le dénommé DURAPIAT, ne parle qu'en chuintant. Le moindre verre cassé ou renversé par ses employés le met en transe et lui fait croire qu'il court à la ruine.
- Si les clients ne paient pas pour une raison ou pour une autre, il se rattrape sur Bibi et Razibus en leur faisant rembourser les consommations.
- La brasserie est le lieu de réunion des Amicales (dont Les danseurs de Bourrée, habillés comme les Auvergnats du début du siècle dernier) : c'est à qui sera plus radin que le patron.
- Enfin, dernier exemple parmi d'autres, quand le patron marie sa fille, tous les moyens sont bons pour que le repas soit le moins coûteux, et tous les stratagèmes sont employés pour finir par servir des pâtes mélangées à du caoutchouc....

BIBI FRICOTIN GARÇON DE CAFE



Éditorial

*L*e samedi 28 mai 2011, nous avons fêté le centenaire de Jean-Marie Gaston. Encore une fois nous lui adressons tous nos vœux et nous lui renouvelons notre admiration pour sa vie déjà bien remplie. Vous trouverez, bien sûr, un compte-rendu détaillé de cette journée dans ce bulletin.



SOMMAIRE

SOMMAIRE

L'Auvergnat vu par... p 2

Éditorial p 3

Vie de la commune :

infos p 8

travaux p 10

Dév. Économique p 11

JM Gaston Centenaire p 12

Animations 2011 p 13

Les associations communales p 14

Je profite de cette occasion pour faire un retour dans le passé : que se passait-il à Calvinet en 1911 ? Le registre des délibérations de la commune m'a donné un début de réponse :

Jusqu'en 1911, la Poste était abritée dans un local loué. Le propriétaire ne souhaitant pas renouveler son bail avec la Poste, la municipalité, après avoir cherché en vain une solution parmi les bâtiments existants, a décidé de construire un bâtiment moderne répondant parfaitement aux besoins de l'agence postale.

Pour cela, elle exproprie une parcelle de terrain qui permet d'agrandir la place en détruisant une grange et un séchoir à châtaignes, de construire la poste et de tracer la route de la future place Jean de Bonnefon à Lasdailles (avant cette date, pour rejoindre la route de Maurs, il fallait soit passer par le Pavé puis le chemin de ronde, soit prendre la rue Canal).

L'architecte de la Poste, Monsieur Wybo, est parisien. L'expropriation et les travaux sont financés par un emprunt de 20 000 Francs. La réception du bâtiment aura lieu en pleine guerre, en 1915, par Monsieur Sainrames qui remplace l'architecte mobilisé.

Mademoiselle Leroy (Caecilia VELLINI) offre une horloge pour le bâtiment de la poste.

La même année 1911, d'autres travaux sont décidés : la création de deux lavoirs car « les ménagères n'ont pour leur lessive ou les lavages journaliers que l'eau de quelques mauvais réservoirs des propriétés privées ; cette eau, insuffisante en temps ordinaire, devient très rare en été et souvent d'une malpropreté révoltante ; cet état crée un danger permanent pour la santé publique. » Le premier lavoir est prévu en haut du bourg sur un terrain de Monsieur Dalat, l'autre sur la parcelle expropriée.

Enfin, la municipalité demande au département d'améliorer la route de Calvinet à Maurs, tout particulièrement en empierrant la côte de Sadour entre Chaule et Triane.

C'est grâce à cette année 1911 que nous avons aujourd'hui Jean Marie Gaston et cette grande et belle place de Calvinet que Jean Marie a si bien décrite dans ses poèmes et ses chants.

Edouard de Bonnafos, maire

A handwritten signature in blue ink that reads "Bonnafos".

Rendez-vous en janvier 2012 pour découvrir votre nouveau bulletin !

Boîte à suggestions : N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes ... ce bulletin est votre bulletin ... Vous pouvez pour cela vous rapprocher des membres de la Commission « Bulletin municipal » ou transmettre vos remarques par email : Couderc.vernhe@wanadoo.fr



Séance du 07 janvier 2011

Examen des devis pour un appartement de la gendarmerie

Devis reçus suite à la consultation d'entreprise pour les travaux de réfection d'un appartement à la Gendarmerie. Des précisions seront demandées à 2 entreprises avant le choix définitif.

Modification de statuts de la Communauté de communes du Pays de Montsalvy

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les modifications proposées le Conseil Communautaire en date du 6 décembre 2010.

Mandatement de dépenses d'investissement en 2011

Comme l'article L.1612-1 du Code des Collectivités Territoriales le prévoit dans l'attente du vote du Budget Primitif, le Conseil Municipal autorise le maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite des besoins, sans dépasser le quart des crédits ouverts en 2010, et s'engage à inscrire les crédits correspondants au budget 2011.

Subvention atelier communal

Au titre du FEC 2010 (Fonds d'Équipement des Communes) le Conseil Général a accordé une aide de 12 500 euros pour la première tranche de travaux. Le Conseil Municipal sollicite l'attribution d'une aide au titre du FEC 2011 pour la deuxième tranche de cette construction.

D.P.U. (Droit de Prémption Urbain)

- Les communes dotées d'un POS approuvé peuvent, par délibération, instituer un DPU sur tout ou partie des zones urbaines et des zones d'urbanisation future délimitées par ce plan. Ce droit de préemption permet à la commune de mener une politique foncière en vue de la réalisation d'opérations d'aménagement par l'acquisition de biens à l'occasion de mutations.
- Après l'exposé du maire, le Conseil Municipal décide d'instituer le DPU sur l'ensemble des zones urbaines (U) et des zones d'urbanisation future (NA et 1NA) couvertes par le POS.

Financement table d'orientation du Puy Capel

L'association Calvinet Patrimoine a versé à la commune la somme de 8 039 euros au titre du financement de la table d'orientation.

Signature de convention pour l'aire de camping-cars

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition d'une partie du terrain de camping à la Communauté de Communes du Pays de Montsalvy, pour l'installation de l'aire de camping-cars.

Changement de locataires à l'appartement de la poste

Suite au départ de la famille Malgouyres, l'appartement est reloué à Monsieur et Madame Thierry LANCHES, nouveaux venus dans la commune, à partir du 1er mars 2011.

Permis poids lourds pour agent technique

Des devis de formation au permis de conduire poids lourds ont été demandés.

Travaux piscine

Des travaux sont à prévoir avant la prochaine saison touristique :

- Réfection de la partie sable et repositionnement des dalles béton
- Alimentation électrique
- installation d'une douche solaire.

Projet de maison d'accueil avec Leynhac

Compte-rendu par le Maire de la visite du Préfet à Boisset, lors de sa tournée dans le canton de Maurs. Le projet de maison d'accueil avec Leynhac lui a été exposé et sera présenté à l'ARS dans un an.

- **Acquisition étrave chasse-neige pour le tracteur** : Des devis seront demandés à des fournisseurs.
- **Restauration extérieur de l'église** : Le Comité paroissial propose de participer financièrement à une éventuelle réfection.
- **Risque Radon**
Un courrier du Préfet rappelle que le département du Cantal est inclus dans les zones géographiques à risque radon. Les dernières analyses pour l'école de Calvinet ont été effectuées en 2001 et sont à renouveler en 2011. Les propriétaires de ces lieux sont tenus de faire réaliser ces mesures.

Séance du 25 février 2011

Demande d'aliénation d'une partie de chemin rural au Pouget : Un hangar a été construit dans le hameau du Pouget sur un chemin communal. Aujourd'hui, les servitudes attachées à ce chemin sont réalisées en contournant le hangar. Pour régulariser la situation, la propriétaire du terrain et du hangar, propose d'acheter à la commune le terrain couvert par le hangar et de lui vendre le terrain utilisé aujourd'hui par la servitude. Le Conseil Municipal, considérant que ce chemin n'est pas inscrit à l'inventaire des itinéraires de randonnées du Conseil Général,

- Se prononce favorablement pour l'aliénation de la partie de ce chemin situé entre les parcelles n° 42 et 57 de la section A, les frais occasionnés restant à la charge du propriétaire.
- Accepte d'acheter à la propriétaire, en contrepartie, une portion de terrain sur la parcelle n°42, pour l'aménagement du nouveau chemin. Cette négociation se fera par voie d'échange.
- donne son accord pour le lancement de l'enquête publique, imposée par la réglementation.
- Désigne Maître Galibert-Prouzet, notaire, et le cabinet Claveirole et Coudon, géomètre. Les frais restant à charge du demandeur.
- Charge le Maire de signer toutes les pièces et actes correspondants.

Emploi du maître nageur, convention avec Prosports

On fera appel, comme les années précédentes à l'association Prosports.

Le Conseil Municipal décide de renouveler l'adhésion à cette association et à demander un maître nageur pour les mois de juillet et août.

P.O.S., P.L.U., cartes communales

La commune de Calvinet a un P.O.S. depuis 1989. Monsieur le Maire a reçu plusieurs demandes de modification de celui-ci soit pour passer des terrains non constructibles en terrains constructibles, soit pour des défrichements de forêts concernant des parcelles classées boisées à conserver.

Par ailleurs, les demandes de terrains de construction reprennent et le lotissement en cours risque d'être insuffisant ; or l'accueil de nouvelles populations est une nécessité pour conserver le maximum de services à Calvinet. Enfin, la réglementation interdit désormais de modifier les P.O.S..

Monsieur le Maire informe que les seules possibilités pour faire évoluer la situation conformément aux souhaits des propriétaires et aux contraintes issues de la croissance sont les suivantes :

- Abroger le P.O.S. et se contenter des règles générales de l'urbanisme.
- Abroger le P.O.S. et créer une carte communale.
- Abroger le P.O.S. et créer un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Les trois possibilités sont étudiées avec un document distribué à chacun des conseillers. Monsieur le Maire souhaite que chaque conseiller réfléchisse au problème pour une décision ultérieure.

Renouvellement Contrat Unique d'Insertion d'un employé communal

Considérant sa très bonne adaptation, son sérieux et sa conscience professionnelle, le Conseil Municipal souhaite renouveler son contrat de CUI qui expire le 31 mars 2011.

Sous réserve de l'accord de l'Etat, le contrat prendrait effet au 1er avril 2011 pour cinq mois, avec une durée hebdomadaire de 35 heures. Le traitement restera fixé sur la base du SMIC.

Le Maire signera le contrat de travail et la convention correspondante avec l'Etat.

Questions diverses

- Demande de subvention : L'Association des Producteurs Laitiers du Cantal accueille le congrès national des producteurs laitiers en 2011 et demande à la commune une subvention pour l'organisation. Après discussion, le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à cette demande.
- Convention pluriannuelle : La Mairie a été saisie par un exploitant d'une demande pour bénéficier d'une convention pluriannuelle sur une parcelle de 1390 m² appartenant aux biens sectionnaires. Cette parcelle permettrait de faire correspondre deux parcelles exploitées par la même personne et faciliterait ainsi le transfert du bétail. Après discussion, le Conseil Municipal ne souhaite pas céder cette parcelle par convention pluriannuelle mais demande s'il ne serait pas possible d'envisager un droit de passage sur cette parcelle. Monsieur le Maire s'informerait des possibilités.
- Chêne de la Devèze : Un élagueur a été rencontré. Nous attendons un devis pour élagage.
- Travaux O.N.F. : L'O.N.F., gestionnaire des forêts de la commune, propose, dans le cadre du plan de gestion, de nettoyer et dégager les plantations de deux parcelles. Avant de s'engager sur ces travaux, Monsieur le Maire ira constater avec l'O.N.F. l'intérêt de ces travaux.
- Adhésion au CAUE : Renouvellement de l'adhésion.
- Ordinateur de la mairie : L'ordinateur de la mairie doit être changé. Le devis de 709 € est accepté.
- Nouveau lotissement du Puech : Le conseil municipal est informé de deux demandes d'achat de lot au nouveau lotissement du Puech. L'éclairage de ce lotissement est en fonction.
- SAGE Célé et Rance : Monsieur le Maire informe le conseil de la mise en place d'un SAGE (Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Célé et Rance qui a pour objectif d'améliorer la qualité des eaux dans ces deux bassins. Un plan de travaux sur 10 ans est prévu avec, pour Calvinet, des travaux sur l'assainissement.
- Défibrillateur : Le défibrillateur a été livré avec une armoire de rangement prévue pour l'intérieur or, pour une meilleure accessibilité, il est prévu de l'installer à l'extérieur de la salle des fêtes (quand il n'y aura pas de match au terrain de foot). Une armoire prévue pour l'extérieur sera commandée.

Séance du 18 mars 2011

Comptes administratifs 2010

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs dressés par la commune et les comptes de gestion dressés par le Trésorier, dont les résultats identiques sont les suivants:

Compte Administratif Commune : résultat de clôture : excédent de Fonctionnement 138 512.43 € et excédent d'Investissement de 4 233.86 € d'où un excédent global de 142 746.29 €

Compte Administratif A.E.P : résultat de clôture : excédent de Fonctionnement de 50 296.20 € et excédent d'Investissement de 5 841.42 €, d'où un excédent global de 56 137.62 €.

Aménagement extension lotissement du PUECH

Après avoir antérieurement voté le projet d'aménagement du lotissement du Puech, établi par le Cabinet Claveirole et Coudon, le Conseil Municipal décide à présent de réaliser le revêtement de la voirie.

Sollicitation auprès de la préfecture d'une subvention, au titre de la DETR 2011 de 30% soit 3 348 € pour les travaux de la chaussée et le restant en fonds propres pour un devis de 11 160.00 € HT

Préparation des budgets primitifs

Futurs investissements

- **Travaux de voirie** : réfection complète du chemin du Claux, de Vergnes et entrée du nouveau cimetière, pose de bornes électriques à l'aire de camping-cars, acquisition d'un chasse-neige.
- **Travaux dans les bâtiments communaux** : réfection complète d'un deuxième appartement à la Gendarmerie, sanitaires publics, travaux de mise aux normes à l'école, préparation du ravalement de la façade de l'église, aménagement de la salle des fêtes : chambre froide dans le local des chasseurs (payé par l'association communale des chasseurs) et placards dans la cuisine ;

- **Extension du lotissement du Puech** : chaussée et éclairage public.

Questions diverses :

- **Elagage chêne de La Devèze** : Devis accepté de l'entreprise Laveissière, d'un montant de 320.00 €. TTC
- **Table d'orientation de Puy Capel** : Inauguration prévue le vendredi 25 mars
- **Jachère apicole** : A la demande de l'association Serfouette, en liaison avec l'école, un petit terrain situé devant les garages de la Gendarmerie sera laissé à leur disposition pour créer une jachère apicole.
- **Pot d'accueil des nouveaux arrivants** : il est prévu de l'organiser.

Séance du 15 avril 2011

Budgets Primitifs 2011

- **Budget commune** : il s'équilibre en section de fonctionnement à 437 247.29 € et en section d'investissement à 336 823.43 € après avoir affecté le résultat 2010 de 74 316 €.
 - Le Conseil Municipal n'augmente pas les taux des taxes directes locales soit :
 - Taxe d'habitation : 10.27 %
 - Taxe foncière (bâti) : 21.63 %
 - Taxe foncière (non bâti) : 97.00 %
- **Le budget eau / assainissement** : il s'équilibre en section de fonctionnement à 106 189.20 € et en section d'investissement à 77 177.62 €.

Présentation de plusieurs devis reçus :

- **Chasse-neige** : après examen des devis, il est décidé de demander des précisions complémentaires et de consulter d'autres fournisseurs.
- **Voie d'accès aire camping-cars** : le devis de l'entreprise EUROVIA, pour les travaux de revêtement est accepté pour la somme de 2 000 € HT
- **Remplacement des portes des toilettes des vestiaires du terrain de foot** : le devis de 1 797 € HT, établi par l'entreprise Didier Dureuil est accepté.

Informations diverses :

- **Atelier communal** : la réception des travaux aura lieu mercredi 20 avril.
- **Travaux de voirie communale** : la société COLAS a programmé le début de l'exécution de nos travaux de voirie communale vers la mi-mai.
- **Gendarmerie** : Monsieur le Maire rend compte de la visite annuelle de la Gendarmerie Montsalvy/Calvinet qui s'est déroulée à Montsalvy. Pas de problème particulier.
- **Eau potable** : Avant 2013, toutes les communes auront l'obligation de faire réaliser un diagnostic sur l'eau potable. Nous le ferons réaliser par la Communauté de communes qui pourra bénéficier de subventions, ce qui en réduira le coût.
- **Etude profil de baignade** : Monsieur le Maire résume le rapport d'étude des profils des eaux de baignade versant du Lot, établi par l'Entente *Interdépartementale du Bassin du Lot*. Ces profils permettent d'identifier les sources de pollution des points de baignade. Notre fiche de synthèse fait apparaître une qualité excellente de baignade sur les 4 dernières années.
- **Centenaire Monsieur Jean-Marie GASTON** : un livre d'Or décoré par Marie-France GUIU est en Mairie à la disposition de tous ceux qui voudront lui transmettre un message.
- **Tracauternes de Marcolès** : l'épreuve d'enduro passera à Calvinet le 4 septembre 2011.
- **Risque sismique** : Les services d'Etat ont récemment communiqué le zonage sismique portant délimitation des zones de sismicité. Notre commune figure désormais en zone de **sismicité faible** alors qu'elle était jusqu'à maintenant en **zone très faible**.
- **Aliénation partie de chemin au Pouget** : l'enquête publique se déroulera du 29 avril au 13 mai pro-

chain. Le Commissaire-enquêteur est Monsieur Léon Périé.

Communauté de Communes : Une réunion à laquelle sont conviés tous les Conseillers municipaux des communes adhérentes est prévue le lundi 2 mai.

- **Cantine** : Lors du dernier Conseil d'école il a été demandé à la commune de remplacer quatre tables de la Cantine. Des fournisseurs seront contactés.
- **Divers** :
 - * Une partie de la toiture de l'école est à revoir.
 - * Notre locataire de l'appartement de la Poste demande la possibilité de louer le garage. Cela sera à voir

Vie de la commune : Infos



BIENVENUE ... Vous arrivez dans la commune ... faites-vous connaître auprès de la mairie afin que nous puissions vous convier à nos diverses manifestations et vous présenter, si vous le souhaitez, aux calvinois (e)s dans l'un de nos bulletins municipaux.

MAIRIE : ouverture de la mairie : mardi, jeudi, vendredi de 13 H 30 à 16 H 30

Tél. : 04 71 49 94 32

site Internet non officiel : <http://pagesperso-orange.fr/annie.couderc/>

ANNUAIRE-MAIRIE.FR : <http://www.annuaire-mairie.fr/mairie-calvinet.html/>

PECHE : Dans l'étang de l'Estanquiol du 25 juin au 11 septembre 2011. Les tickets sont en vente au garage Peugeot - tarif : 6 € la journée - 40 € la saison

CAMPING par nuitée : campeur 2 € - véhicule 1 € - tente 1 € - caravane 2 € - branchement électrique 2 € - enfants jusqu'à 4 ans gratuit – de 4 à 7 ans : ½ tarif - pour 2 semaines : 2 nuitées offertes.

BAIGNADE : surveillée par un maître-nageur sauveteur du 1er juillet au 31 août - possibilité de cours de natation - **entrée gratuite.**

VENTE de BOIS : La commune vend du bois de chauffage aux particuliers, en 2 m, à 15 € le stère. S'adresser à la mairie



GENDARMERIE : un nouvel arrivant



Le gendarme-adjoint Robin SULLI, originaire du département de la VIENNE, a été affecté à la brigade de proximité de CALVINET le 05 mai 2011, en provenance de l'école de gendarmerie de TULLE où il a suivi sa formation initiale. Âgé de 21 ans, cette jeune recrue vient renforcer une unité constituée de 08 personnels placée sous le commandement de l'adjudant Jérôme VEROUIL. Désireux de faire carrière au sein de la gendarmerie nationale, le gendarme-adjoint SULLI envisage d'intégrer le corps des sous-officiers d'active dans les prochaines années.

PUY CAPEL : Peut-être faites-vous partie des personnes ayant reçu des messages électroniques ou bien des courriers dans leur boîte aux lettres émanant d'une personne aux signatures différentes, contestant le terme de Puy Capel au site de la chapelle et maintenant de la table d'orientation. J'ai interrogé l'Institut Géographique National à ce propos et je vous en soumetts la réponse.

Quant à la table d'orientation, rappelons qu'elle a été financée entièrement par Calvinet-Patrimoine et qu'en conséquence elle n'a pas coûté le moindre euro à la commune. Enfin, concernant son orientation, une seule petite erreur a été confirmée à ce jour par leurs créateurs : il s'agit de la confusion de trotapel et Gleyal, ce qui est dommage mais ne doit pas condamner le travail colossal de bénévoles pour mener à bien cette réalisation.

Fin de l'épisode - *Pierre Couderc*.

Monsieur,

Suite à votre message nous vous communiquons les renseignements suivants.

Les recherches effectuées dans nos archives font apparaître que le nom de Puy Capel a été relevé auprès des habitants et vérifié en mairie, en présence du maire et d'un conseiller municipal, lors de travaux ayant eu lieu sur le terrain en septembre 1973. Aucune attestation antérieure de ce nom n'avait été relevée à l'époque. Les personnes consultées ont indiqué au topographe que ce nom ne désignait pas un sommet particulier, comme le terme puy pouvait le suggérer, mais un lieu-dit plus vaste. C'est pour cette raison qu'il figure sur la carte actuelle entre les deux sommets de cette zone, sans s'appliquer à l'un d'eux. Pour ce qui concerne votre question nous vous précisons que l'IGN a pour mission de constater l'usage local, et qu'il appartient aux habitants de déterminer les noms des lieux de leur territoire. En conséquence nous nous permettons de vous suggérer de fixer cet usage par une délibération du conseil municipal.

Bien cordialement

Véronique Lamothe

Unité de Toponymie

Honte à eux !

Les conteneurs sont disposés en divers points du village pour la récupération des sacs d'ordures ménagères et pas autre chose. Le Point d'Apport Volontaire (PAV) de l'Estanquiol permet de faire le tri entre emballages, presse, verre et cartons. Pour tout le reste, il faut se rendre à Lafeuillade à la déchetterie dont le service est compris dans la redevance des ordures ménagères. Les éboueurs de la communauté de communes ont des consignes précises pour ne pas ramasser les ordures diverses hors conteneurs.

Il est anormal que l'on trouve n'importe quoi autour des conteneurs, notamment ceux situés à côté de la mairie, à l'Estanquiol et le pire celui du lotissement du Puech, à l'angle du chemin conduisant à la station d'épuration. Un spectacle désolant, indigne de leurs auteurs alors que par ailleurs nous faisons des efforts pour embellir le village. Il est indispensable que chacun se comporte en citoyen responsable au bénéfice de tous et de tels comportements ne pourront plus être tolérés. Si cela persiste, nous devons prendre les mesures coercitives adaptées. Espérons que notre appel soit entendu.





L'aire de camping-cars

L'aire financée par la communauté de communes du Pays de Montsalvy et réalisée par l'entreprise CARRIER est opérationnelle. Les revêtements des accès ont été sous-traités par Eurovia. Le tout complété par la plantation des haies de séparation.

Les premiers camping-caristes font leur apparition et semblent satisfaits de la structure proposée. On en a profité également pour passer des gaines dans la partie terrain de camping afin de placer des bornes d'éclairage munies de prises de courant.



L'atelier communal

La réception des travaux a eu lieu le 20 avril. Les quelques éléments qui n'étaient pas conformes ont été complétés ou corrigés depuis. L'atelier est désormais fonctionnel et a été investi par nos employés, leur matériel, mais aussi une partie du matériel utilisé pour les animations, tables, chaises, baraques bois. D'une surface de 400 m² avec mezzanine, atelier de bricolage, sanitaires et grande salle de stockage, il va s'avérer un outil précieux et désormais indispensable pour la commune.



Drainage chemin de la piscine

De l'eau s'écoulait régulièrement le long de la pente et envahissait le chemin. Notre agent technique, profitant d'une location de la petite pelleteuse en a profité pour capter l'écoulement d'eau et la drainer jusqu'au lac.



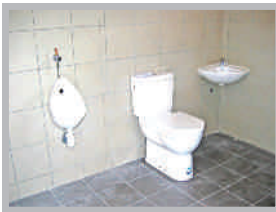
Eaux pluviales et égouts

Toujours en prévision de la réfection du chemin dit du Claux entre le croisement du Faisan et Le Vernassal, les agents techniques ont prolongé dans cette zone l'évacuation des égouts et la réception des eaux pluviales, ce qui permet de relier à l'assainissement collectif les deux maisons à proximité.

Voierie communale

Rien n'ayant été fait l'an passé à la suite d'impondérables indépendants de la volonté de la commune, ce printemps, par cumul le chantier était important et a nécessité une semaine de travail pour la société Colas. Ont été réalisés : Chemin du Claux entièrement du Vernassal jusqu'au croisement avec la rue Eustache de Beaumarchais avec en plus un élargissement gagné par les travaux effectués préalablement sur les conduites (partie Vernassal, Palassy, croisement du Faisan, le chemin de l'Estanquiol jusqu'au croisement de la départementale, la ruelle reliant *Le Pavé* au chemin de ronde, l'entrée du nouveau cimetière, le fond de l'impasse du *Chemin Vert* (Anciennement Lafage), une portion du chemin du Puech, une partie dans le lotissement de la Devèze, dans le virage du bas et enfin le second parking autour de la mairie qui n'avait pas été fait lors de la réfection de la traverse de Calvinet. Tout cela représente 48 000 € de travaux.





Toilettes publiques

Réclamées depuis de nombreuses années, une solution est enfin apparue avec la libération des sous-sols de la poste. Les propositions, les plans et la disponibilité de conseillers artisans ont permis d'accélérer le projet qui est en voie de finalisation. En effet, il ne manque qu'à poser la cloison de séparation WC/urinoirs et déposer les plaques indicatrices de ces toilettes bénéficiant d'autre part d'un accès handicapés.



Fleurissement

Chaque année les particuliers mais aussi la commune font des efforts afin que notre beau village soit encore plus avenant. C'est particulièrement réussi cette année grâce à notre adjoint préposé, ses bénévoles mais aussi le climat favorable cette année.

Signalons enfin la **réfection d'un appartement de la gendarmerie, du mur dans la pente vers l'Estanquiol**, la mise en service de **l'éclairage public** de l'extension du lotissement du Puech et **l'élagage du vieux chêne** de la rue... du Chêne.

Vie de la commune : développement économique



Une nouvelle boutique a vu le jour à Calvinet. Il s'agit de la boutique BIO de Béatrice Vigier qu'elle a ouverte pour la première fois le 6 mai dernier, à quelques mètres de la mairie, rue de la Châtaigneraie.

Tout a commencé pour Béatrice par un projet de un demi-hectare de maraîchage BIO sur la ferme de Prentegarde. Cela lui permet de produire sous serre et plein champ des légumes de saison. Elle a mis également des fruitiers en place qui produiront plus tard. Distribuant ses produits à la demande, elle a finalement fait le choix d'une boutique, point d'accueil pour toutes les personnes. Cependant, elle livre toujours les personnes qui ne peuvent se déplacer. Notre maraîchère travaille en partenariat avec d'autres producteurs BIO qui fournissent :



- ◆ Olivier Piganiol : Yaourts, fromage blanc, crème et du lait en vrac le samedi matin.
- ◆ Sylvain Giacotti : miel et ses dérivés dont sablés et pain d'épice.
- ◆ Sylvain Caumon : jus de pomme et poulet sur commande.
- ◆ Benoît Espeysse : plats préparés et chorizo
- ◆ Corinne Lafon de St Hippolyte d'Aveyron : tisanes et thé qu'elle produit elle-même

D'autres producteurs locaux devraient s'associer à ce projet dans les semaines à venir.

Pour diversifier ses produits, Béatrice Vigier propose des fruits et légumes tels qu'avocats, bananes... provenant d'une centrale d'achat. Précisons bien cependant que tous ces produits sont certifiés BIO.

Enfin Béatrice Vigier fournit une partie des produits pour les cantines scolaires de Calvinet et Mourjou.

Le magasin est ouvert les vendredi, samedi dimanche, le matin de 9 heures à midi.



Jean-Marie Gaston, félibre, poète et parolier est né le 28 mai 1911 à Vercuères, commune de Laroquevieille. Marqué par la disparition de sa maman dès l'âge de 9 ans, il fait des études à l'institution St Eugène. Il deviendra tour à tour berger, transporteur puis commerçant à Calvinet après avoir fait la connaissance d'Anne-Marie Garrouste. Le mariage a lieu en 1948, suivi un an plus tard de la naissance de Louis-Marie son fils. Il assurera alors pendant 25 ans les tournées dans les villages voisins. Anne-Marie disparaîtra au cours d'un voyage d'agrément en 1988. Toute sa vie il poursuit son œuvre littéraire ponctuée de plusieurs prix. Citons parmi ses écrits « Le nid brisé-1940 », « Un village de Haute Auvergne : Calvinet 1962 », « Cantal mon beau pays 1981 », « Les carillons du crépuscule 1983 », « Lettres de mon village 1987 », « Miounello 1990 » Poème de 296 pages en langue d'Oc qui lui vaudra la « Gentiane d'Or » et l'admission en « Mestre en Gai Savoir » titulaire d'une pervenche d'or, une haute distinction du félibrige. Il serait trop long ici de citer toute son œuvre, aussi peut-on se rapporter à la biographie de Raymond Lavigne, autre illustre personnage de notre commune, publiée dans le cadre de la chronique du Veinazès à l'occasion de la célébration du centenaire de Jean-Marie Gaston.

La famille, ses amis chanteurs, musiciens, poètes, artistes, Gérard BAYOL, président des anciens de la bourrée de Paris et représentant les Auvergnats de Paris, Vincent Descoeur député, président du conseil général, les maires d'alentours, le maire de Calvinet, ses conseillers municipaux et les Calvinétois l'ont entouré tout au long de l'après-midi pour célébrer son anniversaire mais aussi pour rendre hommage à son œuvre créatrice qui en fait l'un des plus grands poètes en langue d'OC contemporains.



Edouard de Bonnafos maire, Edouard Bouyé, directeur des archives départementales et Vincent Descoeur intervenaient successivement pour rendre hommage au centenaire ainsi qu'à son œuvre et lui souhaiter encore longue vie. Ces derniers le remerciaient également pour la remise de ses écrits et documents originaux aux archives départementales.



Notre centenaire s'emparait alors du micro pour remercier sa famille, ses nombreux amis présents et évoquer son pays natal avant de conclure par ce village de Calvinet où il vit depuis si longtemps en reprenant le refrain de La Calvinétoise .

« 100 ans déjà, je n'ose y croire, mon cœur se met à palpiter et bat la chamade. Je remercie humblement le seigneur dieu qui dans son immense bonté m'a accordé une si longue vie. . . A cette heure émouvante, je songe par la pensée à ce 28 mai 1911 qui me vit naître dans cette petite maison campagnarde située là-haut à Vercuères, commune de Laroquevieille. Dans cette belle vallée de l'Authre, devenue maintenant vallée des poètes au pied des montagnes d'Auvergne. Ah ! ces montagnes que j'ai célébrées dans *Les Lettres de mon Village*, qu'elles sont agréables ! »

L'après-midi se poursuivait par le spectacle. Deux thèmes avaient été retenus par sa famille. Tout d'abord le poète avec des vers en Français

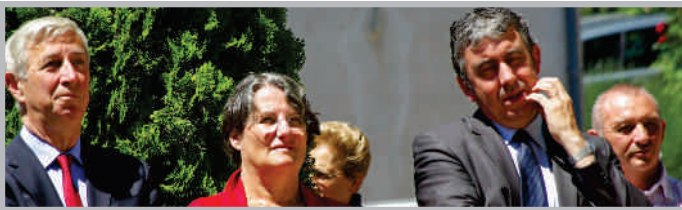


mais aussi en occitan clamés par des enfants de l'école, Noël Lafon, majoral du Félibrige et Georges Maury. En dernière partie, la chorale de Mourjou interpréta sept chansons de J.M. Gaston. André Cautisson, compositeur et musicien prenait le relais avec Claude Descombels pour donner un aperçu à la foule rassemblée, de l'œuvre de notre centenaire.



Pour clore agréablement cet après-midi de bonheur, La commune avait perché l'immense gâteau d'anniversaire, en forme de fontaine de la place Bonnefon sur l'estrade de la salle des fêtes. Jean-Marie Gaston soufflait les bougies en compagnie de ses enfants et petits-enfants avant

que les invités ne partagent ce gâteau avec leur ami, accompagnés de la coupe de champagne généreusement offerte par la famille. En conclusion, ce fut une belle journée pour lui, mais aussi pour Louis-Marie son fils, Maryse son épouse et pour leurs enfants, petits-enfants de Jean-Marie, Elodie et Frédéric qui ont vécu une journée émouvante et inoubliable pour un papy formidable qu'ils souhaitent conserver encore longtemps.



La plaquette du portrait de Jean-Marie Gaston écrite par Raymond Lavigne est encore en vente à la supérette de Calvinet. Elle est publiée par l'association « Gens du Veinazès » dans la collection « Chronique du Veinazès » au prix de 4,50 €.

Vie de la commune : les animations 2011 à Calvinet



| Mois | Jour | Association | Animation |
|-----------|-------|------------------------------------|--|
| Juillet | 05 | Cellibass en concert | Bach, Borodine, Grieg, Ravel |
| | 13-14 | Comité. Anim. et Calvinet Pétanque | Repas spectacle, bal – pique-nique géant concours pétanque , assiette auvergnate |
| | 24 | Séniors de Calvinet | Expos, kermesse, repas dansant |
| | 31 | Serfouette et Compagnie | 3^{ème} marché BIO |
| Août | 06/07 | Calvinet Sportif football | Animations avec repas |
| | 20 | Calvinet Pétanque | Tripoux, concours pêche, pétanque |
| Septembre | 17/18 | Calvinet-Patrimoine | Journées européennes du Patrimoine |
| Octobre | 16 | Calvinet-Patrimoine | Fête cantonale des potirons à Calvinet |
| Décembre | 17/18 | Comité d'Animation | 8^{ème} marché de Noël |

Cantal Pédestre le 11 août

Une balade – un repas – un film

Rendez-vous près de la banderole, salle des fêtes

Présentation des activités : 11 h

La balade : 10 à 20 km modulable grâce à des raccourcis, balisée, encadrée. Accueil des marcheurs. Départ à 11 h 30. Le pique-nique doit être prévu par chacun.

Les marcheurs peuvent être des touristes mais aussi des personnes des communes voisines ou toute personne de Calvinet qui le souhaite.

Pot à 19 h suivi du repas à 19 h 30 : il réunit marcheurs et habitants de Calvinet.

Le film réalisé le jour même : projeté après le repas, en soirée, il présente les marcheurs mais aussi les habitants de la commune et leurs activités. *En conséquence, il est demandé à chacun de réserver un accueil amical au cinéaste s'il se présente à vous. Les personnes ou commerçants, artisans, agriculteurs qui voudraient bien présenter leurs activités pour le tournage peuvent se faire connaître auprès de Pierre Couderc ou d'un autre responsable du Comité d'Animation. Chacun pourra commander un exemplaire du film sur DVD au prix de 10 €.*

Participation à la journée : 5 € (gratuit moins de 12 ans)

Participation au repas : 10 €

Les inscriptions au repas pour les habitants de Calvinet pourront se faire à partir des festivités des 13 et 14 juillet auprès

des responsables du Comité d'Animation.

Cette journée est proposée par l'association "Le Tour du Cantal Pédestre" et organisée sur place par le Comité d'Animation de Calvinet.



L'A.D.M.R. du Haut-Célé



Notre **Assemblée Générale** a eu lieu le 21 mai 2011 à Montsalvy. Le bilan cette année encore est positif.

- Tous services confondus nous sommes intervenus en 2010 auprès de 176 familles. Cela concerne 23 familles pour CALVINET. Nous tenons à remercier nos salariés pour le travail, l'attention et le dévouement dont il et elles font preuve jour après jour auprès de nos usagers.
- Notre service portage de repas est quant à lui intervenu auprès de 61 familles.
- Mme LACIPIERE n'a pas souhaité renouveler son poste de Présidente. Nous la remercions énormément pour tout le travail effectué et le temps qu'elle a donné à l'ADMR depuis 15 ans. C'est Mme Claudette FREBOURG, membre de notre Association depuis quelques années, qui prend la Présidence ; nous lui souhaitons la bienvenue à ce poste.



Pour tous renseignements, vous pouvez joindre la secrétaire aux horaires de bureau suivants au 04 71 49 69 94
Lundi et jeudi : 9 h 15-12 heures et 13 h 16 h 15 Mercredi : 8 h 30-12 h Ou 06 31 75 15 95 hors horaires

Rue de l'Eglise -15340 CALVINET – Tel : 04 71 49 69 94. mail : admrcalvinet@orange.fr



Carnaval et Spectacle de magie

Le printemps a débuté avec le traditionnel **carnaval** ; mais les enfants n'ont pas pu défiler dans les rues de Calvignet, à cause du mauvais temps mais tant pis le spectacle de magie a comblé ce manque (même les grands ont participé !!) ainsi que le goûter (pop corn, crêpes, gaufres...) confectionné par les membres de l'APE et qui a régalé grands et petits ... au revoir Mr le magicien, à l'année prochaine ?!!



Le vendredi 27 mai, c'est la soirée chants :



Les élèves de CP CE1 commencent le spectacle en chantant à tue-tête sans accompagnement musical (pour les CP c'est leur 1^{ère} fois ... et pour la maîtresse aussi ! Bravo ! Puis vient le tour des grands du cycle III. Ils ont l'habitude maintenant et n'ont plus peur... leur maîtresse Cathy les guide... il y a même des chats sur scène !

Les « Petits » CP CE1 et leur maîtresse



Les GRANDS ...



La 2^{ème} partie est assurée par nos « vedettes » les J-Marie, Clément, Louis, Vincent, J-Marc... et Philip, petit nouveau dans le groupe ! qui a su nous charmer avec sa voix suave, sa musique... et son accent. Comme d'habitude, ils ont essayé d'en faire pour tous les goûts : Aubert, Dutronc, Nougaro, Sardou, Aznavour... le public très nombreux en a redemandé et le traditionnel « Santiano » a été repris, ainsi que d'autres. Le spectacle aura duré plus d'une heure ! Merci à ces passionnés, pour leur bonne humeur et ce bon moment de convivialité. La soirée s'est achevée par la soupe au fromage.

ECOLE : Sorties diverses, projet jardin,



L'APE (avec le soutien et l'aide des mairies) finance toute l'année les projets et les transports pour les ateliers lecture à la bibliothèque de Mourjou, les sorties à la piscine de Mours, la visite du Château de La Motte, raconté par Edouard de Bonnafofos pour tous les cycles, les 2 rencontres intercommunales d'athlétisme et de rugby (5 avril) puis de gymnastique (25 mars) à Lafeuillade, la participation des cycles 1 et 2 à un atelier « jardin » à Aurillac dans une jardinerie (Ils sont tous revenus avec leurs plantations), la participation à l'intervention de la gendarmerie à St Constant, la visite d'une ferme à Roannes le 19 avril. Participation également avec les maîtresses au :

- **projet jardin** dans la cour de l'école de Calvinet et de la maison de la châtaigne à Mourjou. On espère que les potirons vont pousser pour la fête prochaine cet automne !
 - **voyage scolaire** : sur une journée et pour tous les cycles à MICROPOLIS (près de Millau) la cité des insectes....
- La fête de l'école** se déroulera le dimanche 27 juin (jeux et atelier le matin, tombola, vente de gâteaux, repas, spectacle, olympiades l'après midi).
Pour connaître la suite, on se retrouve à la rentrée,

L'Association Serfouette et Cie



Aménagement d'une jachère apicole

Dans le cadre de la semaine du développement durable (du 01 au 07 avril) l'association souhaitait réaliser une action symbolique face aux divers problèmes écologiques constatés ces dernières années.

C'est dans cette optique que serfouette & Cie, avec l'aide des élèves du RPI Calvinet-Mourjou, a décidé de semer des plantes mellifères afin de fournir un complément aux abeilles si menacées actuellement.

Malgré la sécheresse et grâce à l'application des enfants et l'implication de Maryse et Louis-Marie GASTON (Merci !!!), l'ensemble a fière allure et les premières fleurs pointent le bout de leurs étamines !

Le marché bio du 31 juillet : à partir de 14 heures

« Serfouette » prépare aussi

la 3ème édition du marché de producteurs bio avec au programme quelques petites nouveautés dont l'animation de musique traditionnelle par « les violons du Mamou ». Seule l'animation « orage de 15 heures » est à rejeter pour cette année.

De nombreux producteurs ont déjà répondu à l'appel, c'est pourquoi nous comptons sur votre aide afin que cette journée soit à nouveau placée sous le signe de la convivialité.





Lors de sa dernière assemblée Générale CAVINET PETANQUE à élu un nouveau bureau :

Président : Alain JANY

Vice Président : BOUQUIER Gaston et BLANC André

Secrétaire : LISSAC Julien

Trésorier : GASTON Louis-Marie

Trésorier adjoint : SOUBRIER André



CALVINET PÉTANQUE organise

- un concours ouvert à tous, en doublettes JEUDI 14 JUILLET 2011 à 15h00 au terrain du PUECH après le pique-nique géant.
- une tombola dont le tirage aura lieu le VENDREDI 19 AOUT 2011, merci de réserver le meilleur accueil aux joueurs qui proposeront les billets

Le Club donne rendez-vous pour jouer sur la place Jean de Bonnefon tous les mardi et vendredi soirs.

Remise de maillots à Calvinet-Pétanque

Initialement, section de Calvinet Sportif, club essentiellement de football, l'association a pris une nouvelle impulsion grâce à quelques passionnés et Calvinet-Pétanque constitue désormais la quinzième association de la commune, confirmant ainsi le dynamisme du bénévolat. Ce mercredi 4 mai, les responsables procédaient à la remise des maillots et vestes à leurs joueurs licenciés, en présence de M. le maire de

Calvinet, Edouard de Bonnafos, accompagné de ses adjoints. Après les mots de bienvenue du président et du maire, toute l'assemblée se retrouvait autour du verre de l'amitié. Le trésorier en profitait pour remercier tous les sponsors qui ont participé à la réalisation de la souscription à



lots destinée à financer les activités du nouveau club.



Le Tennis Club de la Châtaigneraie



Quelle joie, le samedi matin à 11 heures de retrouver sur les deux terrains de tennis de Calvinet une vingtaine d'enfants de 5 à 12 ans inscrits au mini-tennis qui enchaînent exercices d'adresse, de précision... sous l'œil et la direction attentive de leurs professeurs : Ingrid, Laetitia, Marion, Lucie, Aude, Fanny... Ces cours ont repris le 14 mai et dureront jusqu'à fin octobre avec une interruption au mois d'août, mois pendant lequel nous avons en projet d'organiser un stage d'une semaine ouvert aux enfants.



Bien sûr en dehors du mini-tennis, les terrains sont disponibles pour tous ceux qui désirent jouer. La réservation des cours se fait directement au *Café des Sports* ou par téléphone au 04 71 49 97 61. Vous trouverez page suivante le détail des tarifs de location des courts et éventuellement de raquettes et balles ainsi que les tarifs des licences.

Nous essayons de faire venir un professeur extérieur pour un stage de perfectionnement d'une semaine pendant l'été.

L'assemblée générale du Tennis Club de la Châtaigneraie s'est tenue le 12 mars 2011 et a procédé au renouvellement du bureau :

Présidente : Danielle Lissac

Vice Président : Jean-Marie Albiol

Secrétaire : Odile de Bonnafos

Secrétaire adjoint : Raymond Martory

Trésorière : Jeannine Faure

Trésorière adjointe : ... Ingrid Lissac

Conseiller technique : Michel Piganiol

La nouvelle équipe remercie l'ancienne équipe de toute son action pour faire vivre le Tennis Club de la Châtaigneraie.



Tarifs 2011 :

Licences :

| | |
|-------------------------|--------------------|
| Moins de 9 ans | offert par le club |
| De 9 à 12 ans | 10 € |
| De 12 à 18 ans | 20 € |
| Adulte | 25 € |
| Adulte + conjoint | 40 € |
| Etudiants | 20 € |



Location des courts : Licencié Gratuit (courts n°1)

Invité par un licencié du club 1 €/heure (courts n°1)

Membres extérieurs au club 5 €/heure (courts n°2)

Raquettes et balles 5 €



Actuellement le club de tennis comporte 36 licenciés (adultes et enfants) et nous invitons tous ceux qui sont intéressés à nous rejoindre.

Vous pouvez vous inscrire ou obtenir des renseignements complémentaires auprès de Danielle Lissac (04 71 49 95 22 ou 06 76 82 37 56) ou Odile de Bonnafos (04 71 49 65 59 ou 06 07 66 67 22).

Calvinet Sportif Foot



Après une saison 2010/2011 laborieuse et une trêve estivale tant espérée, le football reprendra ses droits début août au terrain du Puech.10

La semaine de reprise des entrainements sera suivie de la traditionnelle Fête du Calvinet Sportif (les samedi 6 et dimanche 7 août).

Un nouvel entraîneur viendra redynamiser un effectif fort de recrues jeunes et enthousiastes.

A bientôt ...





Assemblée Générale du 25 mars 2011

Présentation

La réunion se déroule à partir de 9 h 45 en présence d'une trentaine de personnes et notamment d'Edouard de Bonnafos, maire et son épouse. Josette Bonnet, présidente de l'association conduit les débats.

Bilan des animations depuis l'AG du 11 mars 2010

Elles comprennent les *animations destinées à collecter quelques recettes* afin de pouvoir entreprendre *des actions de défense du patrimoine local*.

Animations

- Vide-grenier de la fête de la Ste Croix à Cassaniouze le 05 septembre grâce aux objets donnés mais rapporte de moins en moins.
- Journées du Patrimoine des 18-19 septembre.
 - * Visite libre fléchée des 13 stations de Calvinet à partir du *samedi 14 H* et dimanche toute la journée.
 - * Visite libre « Les Grands Hommes » consacrée à Géraud de BONNAFOS à partir du *samedi 14 H* et dimanche toute la journée.
 - * Promenade pédestre vers le Puy Capel à partir de 14 h 30 avec découverte du panorama et de la forêt.
 - * Repas spectacle traditionnel le samedi à partir de 20 H salle des fêtes (potage, pot-au-feu, fromage, coupe fruits, fouace). Chants et danses avec le groupe folklorique de Boisset l'Escaufeto.
- Nouveau succès de la foire aux potirons le 17 octobre à Leucamp malgré le froid, pour la commune organisatrice mais aussi pour notre association. A souligner la création et l'ingéniosité de nos « Cordons bleus » qui au fil des années assurent régulièrement. une recette inférieure due à des prix serrés et des produits présentés dans des moules plus petits.



Défense et promotion du PATRIMOINE LOCAL

- Création de la table d'orientation et financement
- Nettoyage du puy Majou le 9 avril 2010
- Financement d'une nouvelle couche de lasure sur le bois du lavoir de Vergnes

Bilan financier

Des documents sont distribués et commentés par la trésorière Annie Couderc, permettant à chacun de se faire une opinion précise du succès des différentes manifestations et des interventions financières de l'association en faveur du patrimoine local. A retenir une somme en caisse de 17 787 € pour les interventions à venir.

Projets d'interventions pour l'amélioration du patrimoine en 2011

A créer :

- Implantation d'une longue-vue au puy Capel
- Réhabilitation de la balance communale de la place Bonnefon
- Nettoyage de printemps du puy Majou

Projets d'animations

- Quine le samedi 7 mai
- Journées Patrimoine des 17-18 septembre. On se contentera cette année du repas traditionnel du 17 au soir agrémenté d'un spectacle de théâtre probablement en faisant venir la troupe « Confipotés » de Marcolès. Les contacts sont en cours.
- **Foire aux potirons du dimanche 17 octobre. Un gros morceau qui devra mobiliser un maximum de personnes pour que Calvinet soit à la hauteur de l'évènement.**

Carte d'adhésion

Elle reste proposée à 10 €.

Les cartes seront diffusées uniquement pour l'année en cours.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Membres sortants : Josette BONNET, Thérèse BRU, Thérèse FALIERES. Les sortants acceptent de se représenter et en l'absence d'autres candidats sont réélus à l'unanimité des membres présents.

Bureau sans changement : Josette Bonnet (présidente), Pierre Couderc (secrétaire), Annie Couderc (trésorière), Thérèse Falières (trés. adjte).

Calvinet inaugure sa table d'orientation

Vendredi 25 mars l'association Calvinet-Patrimoine, avec le soutien de la commune, finalisait son projet d'établir une table d'orientation au puy Capel, l'un des sites les plus élevés de la commune, au bord d'un sentier, point de passage de nombreuses randonnées pédestres ou motorisées. Le lieu attire aussi par sa chapelle non consacrée, vestige de la légende liée à la vie d'un certain Cantuel qui vécut à proximité. Le projet aura duré pratiquement 3 ans avec un investissement important de bénévoles afin de situer avec précision les nombreux points remarquables à repérer à partir d'un lieu bénéficiant d'une vue panoramique à 180° qui permet d'apercevoir notamment Rodez ainsi que les éoliennes de la région de Salles-Curan. C'était donc l'inauguration en ce jour, en présence de Vincent Descœur, député et président du Conseil Général, de Jean Bonnet, président de la communauté de communes du Pays de Montsalvy, des maires et adjoints des communes voisines, d'élus de Calvinet, du Conseil d'Administration de Calvinet-Patrimoine, de nombreux habitants et sympathisants de l'association. La caisse locale de Crédit Agricole de Montsalvy, partenaire financier de l'opération était représentée



par Michel Labrunie administrateur, Stéphanie Salat directrice, Daniel Prat président. Celui-ci se félicitait de cette initiative originale qui méritait bien un coup de pouce conséquent du Crédit Agricole puisque Josette Bonnet Présidente de Calvinet-Patrimoine se voyait remettre un chèque de 1500 € des mains de Daniel Prat. Celle-ci en profitait pour remercier partenaires et bénévoles et effectuer un petit historique de l'association créée en 2001 pour participer au financement de la réfection du toit de l'église par l'organisation d'une vaste souscription. Elle en est depuis la présidente pour œuvrer dans différents domaines du Patrimoine : entretien printanier du puy Majou et son calvaire, réhabilitation des lavoirs,

croix et fontaines de Calvinet, nomination de rues à la demande de la mairie et financement des armes de Calvinet sur les plaques de rues apposées, recherches sur l'histoire locale avec élaboration de documents, visites guidées du village, confection de plats traditionnels en utilisant le vieux four à pain aimablement mis à disposi-

tion par des particuliers, participation aux journées européennes du Patrimoine avec visite de lieux remarquables, visite guidée ou non du village, réalisation d'expositions et de montages audio-visuels et enfin participation annuelle à la foire cantonale des potirons en octobre. Elle en est d'ailleurs cette année l'organisatrice. Toutes ces activités en réclamant d'autres, plus mercantiles mais nécessaires, d'où le quine annuel, les vide-greniers et le stand à la foire aux potirons. Aidée aussi et surtout par le soutien du public et des partenaires, l'association ne manque pas de projets avec notamment une longue-vue à planter sur le même site en complément de la table d'orientation, la réhabilitation de la bascule, l'aménagement des abords de la table.

Edouard de Bonnafos, maire de Calvinet remerciait les protagonistes de cette réalisation tout en soulignant le rôle important joué par Calvinet-Patrimoine par ses actions et ses incitations à l'attention, afin de protéger le Patrimoine collectif mais aussi privé et individuel, témoin de notre passé mais support de notre culture et de notre avenir.

Vincent Descœur constatait le travail important des bénévoles pour faire vivre le milieu rural, qui doit être encouragé et mérite d'être relayé par la presse. Il terminait en rappelant que le Conseil Général pouvait accompagner de nouveaux projets intéressants pour le territoire.

Chacun était invité ensuite à se rendre à la salle des fêtes autour du pot de l'amitié apportant une excellente conclusion à cette matinée qui avait débutée par l'Assemblée Générale de l'association dont le conseil d'administration a été renouvelé à l'unanimité des membres présents. On peut se procurer la carte d'adhérent qui reste au prix de 10 € auprès de Josette Bonnet, Thérèse Falières ou Annie Couderc.



Les Séniors de Calvinet



Animation épiphanie

Le 17 janvier nous avons organisé la rencontre habituelle, mais cette fois à la salle des fêtes pour faciliter les projections et profiter du matériel disponible. Le goûter comprenait comme à l'accoutumé la dégustation de la galette des rois accompagnée des fruits de saison.



Quine

Le 17 février avait lieu le quine annuel à la salle des fêtes. On constate une certaine désaffection malgré la qualité des lots. On y voit même pas la moitié des adhérents ; cependant pour redistribuer l'argent dans des activités, il faut d'abord le gagner et le loto était jusqu'à présent un bon moyen pour financer les sorties.

Sortie de printemps

Il est de plus en plus difficile de trouver une visite intéressante avec un restaurant proposant une bonne « estofinade » dans un lieu où nous ne sommes jamais allés. Nous avons choisi pour le 15 mars cette année, une visite guidée de Belcastel, l'un des plus beaux villages de France A une demi-heure, nous avons apprécié le restaurant des Albres pour la qualité de l'accueil et du repas.



Voyage dans le Jura

Le village de vacances Georges Moustaki de « Les Moussières » situé à 20 km de St Claude, 60 de Genève, à une altitude de 1144 m était vaste, bien équipé avec une nourriture copieuse et équilibrée.

La fromagerie du village produit notamment les A.O.C. du Jura le **Bleu de Gex**, le **Comté** et le **morbier**.

Les balades durant les temps libres furent l'occasion de découvrir le village ou le plateau des Hautes Combes avec ses pâturages, sa forêt d'épicéas et sa riche flore.

Le hasard des promenades pédestres a permis à certains d'entre nous



d'approcher un couple de bûcherons en plein travail d'abattage et d'écorçage d'épicéas pour la fabrication de chalets.

Le 15 mai, nous sommes partis vers 13 h pour une visite du **musée de La Boissellerie** à Bois d'Amont, une ancienne scierie restaurée, de part et d'autre de la rivière Orbe. Là on a découvert les savoir-faire des artisans pour confectionner des boîtes, des skis, des coffrets, des cabinets d'horloges... grâce à quatre techniques de fabrication : sciage, perçage, tranchage, fendage. Sous le terme de boissellerie, on englobe les boîtes en bois, plastique et carton.



Le 16 mai nous filons dès 8 h 30 vers Nyon, site historique sur les bords du Lac Léman, en Suisse, où nous bénéficierons d'un peu de temps libre dans l'attente du bateau pour Yvoire, en France. Une visite rapide de cette ville se fera au retour du bateau, en petit train, l'après-midi vers 16 h 30.



Dès le XIIIème siècle, Yvoire est une seigneurie et occupe une position stratégique entre le "Petit" et le "Grand Lac". Le Grand, duc de Savoie, entreprend à partir de 1306 d'importants travaux de fortification. Le village sortira indemne des guerres du Moyen Age mais ne résistera pas aux attaques des Genevois, Bernois et Français à la fin du 16ème siècle. Les remparts seront en partie détruits et le château incendié. Il deviendra un simple village d'agriculteurs et de pêcheurs, ce qui finalement sauvera portes, restes de remparts, château et vieilles maisons moyenâgeuses.

Après la seconde guerre mondiale le fleurissement se développera avec le tourisme. Yvoire recevra au fil des ans de nombreux prix et fait partie depuis 20 ans des Plus Beaux Villages de France. Cela a entraîné le développement des restaurants, hôtels, artisans d'art et bien sûr du port de plaisance lié au Lac Léman. Celui-ci a une superficie de 582 km², dont 234 en France pour un volume de 89 milliards de mètres cubes, les deux rives sont séparées de 4 km dans le Petit Lac mais de plus de 13 km dans le Grand. Sa plus grande profondeur est de 310 m.

Une curieuse visite nous était proposée le lendemain, chez un artisan non moins curieux qui nous parlait avec humour de son travail sur des matières naturelles telles que la corne, la **galalithe** (pierre de lait obtenue avec de la caséine durcie, ancêtre des matières plastiques) et le **Corozo**, ivoire végétal obtenu avec le fruit d'un palmier.

Nous nous sommes ensuite retrouvés dans l'agréable **village de Mijoux** dont les maisons sont recouvertes de fresques représentant les vieux métiers du Jura. Nous avons visité ici le musée du lapidaire qui explique la taille des pierres précieuses dont certaines étaient nécessaires pour les montres des horlogers suisses.

Changement de décor le 18 mai avec notre déplacement à **Arbois** réputé pour sa vigne. Aussi avons-nous eu droit à une matinée sur le thème du vin avec tout



d'abord la visite du **musée de la vigne et du vin** où nous était expliquée la fabrication du fameux vin jaune. Ensuite ce fut la dégustation en centre-ville dans le salon des "deux tonneaux" d'Henri Maire connu pour ses campagnes d'affichage dans toute la France de "vin fou".

L'après-midi était consacré à la visite de **la maison de Pasteur** où il a passé son enfance, mais aussi sa maison de vacances où il venait avec sa famille et ses amis.

Située au bord de la Cuisance, elle abritait la tannerie de son père. Elle conserve le décor intérieur que Pasteur avait choisi, papier peint, mobiliers, tentures, objets usuels, ainsi que le billard et le laboratoire. Parmi ses souvenirs on remarque le portrait de Jean-Baptiste Jupille, le berger victime de la rage, sauvé par le savant.

A quelques kilomètres nous avons visité la saline de Salins-les-Bains. Là nous avons eu la démonstration de



l'ingénieux système pour récolter la saumure à 250 m de profondeur et la pénibilité du travail des sauniers pour en extraire en surface le sel qui sera conditionné pour être vendu.

Le 19 mai nous avons visité *l'atelier de Genod*, l'artisan pipier. Tout commence par la Bruyère arborescente car son bois brûle très difficilement. Elle pousse partout sur le pourtour du Bassin Méditerranéen. C'est sur place, après extraction de la racine



que l'on va fabriquer des "ébauchons" avec un bulbe situé entre les racines et le tronc. Pas moins de cinq étapes suivront. Mais grâce à sa dextérité, notre artisan nous fabriqua, tout en commentant, une pipe ordinaire en 20 mn.

Au retour nous avons repris la route en lacets qui

longe la corniche des gorges du Flumen. Là le car Laborie fit des siennes refusant de grimper la côte. Mais Jean-Jacques, notre chauffeur avisé, transformé pour la circonstance en mécano réussit à résoudre le problème et à lui rendre assez de fougue pour nous ramener au bercail

La visite de Genève la cosmopolite était réservée au dernier jour avant le départ. La moitié de ses habitants est d'origine étrangère. C'est la deuxième ville la plus peuplée de Suisse avec 191 mille habitants.

Ville d'art et de culture, cité de Calvin, Genève est la deuxième place financière du pays après Zurich. Par son rôle politique et économique elle occupe une place mondiale. La langue officielle est le Français. La ville abrite 22 organisations internationales et plus de 250 ONG.



Son **célèbre jet d'eau** de 140 m se repère de loin, mais on n'avait pas trop le temps de s'attarder puisque nous avons 1 heure seulement pour visiter le riche musée d'histoire naturelle. Nous n'avons pu que sélectionner quelques mises en scène réalistes des animaux des cinq continents.

L'après-midi après un peu de flânerie dans le jardin anglais avec son kiosque, ses sculptures et son horloge fleurie, nous nous sommes dirigés vers la plus spectaculaire des visites, celle de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG), un haut lieu de la diplomatie. Il fournit les services de conférence pour plus de 8 000 réunions/an et emploie 1 600 employés.



L'ONUG contribue aux efforts déployés pour assurer la paix et la sécurité dans

le monde, défendre et promouvoir les droits de l'homme, éliminer la pauvreté, mettre en œuvre des pratiques compatibles avec le développement durable et fournir avec rapidité et efficacité des secours humanitaires lors des situations d'urgence.

L'ancienne salle XX dont la réhabilitation a été financée par l'Espagne, avec ses 754 places assises, représente l'un des plus importants dons offerts aux Nations Unies. L'aspect le plus remarquable est la sculpture couvrant tout le dôme de 1400 m² créée par l'artiste espagnol Miquel Barcelo, recouvert de stalactites et de plusieurs couches de peinture de différentes couleurs, composées de pigments en provenance du monde entier.

Il y a 21 salles de conférences et 15 salles de réunions au Palais des Nations. La plus grande est le Hall de l'Assemblée, qui accueille 1200 personnes assises.



Félibre, poète et parolier

« C'est une fierté pour moi d'avoir un papa centenaire. Cette volonté et cette vitalité qui t'anime tous les jours, c'est extraordinaire. Tu es un exemple de vie pour tous. Sans doute le fait d'être poète, d'être rêveur, d'oublier quelques instants les soucis quotidiens. Je suis heureux de te rendre cet hommage aujourd'hui et te dire comme tu l'as écrit si bien dans la Calvinétoise, avec les centenaires, qu'il fait bon vivre à Calvinet ».

Louis Marie Gaston

1911



2011

1 siècle d'une vie active

